

Musique et Musicologie

Master Direction de chœur

Responsable : Sylvie Douche (Sylvie.Douche@sorbonne-universite.fr)

Présentation du master Direction de chœur

Ce master offre une double formation à la pratique de la direction de chœurs et à la recherche : il s'adresse, sans limite d'âge, aux chefs de chœur de niveau préprofessionnel et professionnel.

Le diplôme de master Direction de chœur répond aux besoins croissants de formation de haut niveau des futurs chefs de chœur professionnels souhaitant associer une formation universitaire aux cursus dispensés par les conservatoires. Cette filière originale associe des compétences reconnues des enseignants de l'UFR de Musique et Musicologie de Sorbonne Université à celles des professeurs de conservatoire, et propose ainsi une formation complète aux techniques de direction de chœur et des matières musicales associées.

Moyens mis en œuvre

Une formation personnalisée

Pour la formation pratique, les référents de l'étudiant sont Valérie JOSSE, chef de chœur, enseignant la direction au Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles, et Marianne GUENGARD, chef de chœur au CRR de Boulogne-Billancourt et professeur de direction, toutes deux chargées de cours à Sorbonne Université.

Pour la formation musicologique, le référent de l'étudiant est son/sa directeur/directrice de recherches, dont le choix s'effectue parmi les enseignants-chercheurs de l'UFR de Musique et Musicologie à l'issue de l'épreuve d'admission.

La direction des études et la coordination de la formation sont assurées par Sylvie DOUCHE.

Une formation équilibrée

s'articulant en quatre semestres organisés en quatre et trois UE chacun :

- UE 1 consacrée aux enseignements musicologiques : séminaires de recherche et cours de recherche musicologique
- UE2 dédiée aux enseignements pratiques
- UE3 stage d'observation, de pratique, module d'ouverture (terrain/formation)
- UE4 mémoire comprenant la formation méthodologique dispensée par les enseignants de l'UFR de Musique et Musicologie. L'étudiant – dont **l'assiduité et la participation** pratique aux cours est **obligatoire**, évaluées **en contrôle continu** – se prépare en outre à la

soutenance d'un **mémoire de recherche**. L'évaluation régulière du candidat et de rigoureuses modalités d'obtention du diplôme tout au long de la formation garantissent la qualité de la formation.

Débouchés

Les atouts d'une spécialisation de direction de chœur et d'une compétence musicologique sont hautement valorisés dans le monde de l'enseignement et de la pratique professionnelle et reconnus dans de nombreux pays, par les universités et les hautes écoles de musique.

Diplômes requis

Les candidats doivent remplir les conditions d'inscription à l'université au niveau Bac + 3 : Licence 3 d'une université française avec cours de direction de chœur ou diplôme universitaire équivalent (avec cours de direction de chœur), ou autres diplômes soumis aux procédures habituelles de la commission de validation des acquis (diplômes musicaux français et étrangers de niveau licence, diplôme d'état, certificat d'aptitude à l'enseignement...). Entrée en master 2 possible aux titulaires d'un master 1 et sous certaines conditions.

Recrutement

Ce master est accessible sans limite d'âge aux chefs de chœur de toutes nationalités en formation initiale et en formation continue, sous condition de réussite au test d'entrée. Deux campagnes de test sont mises en place, au printemps et au début septembre. Les candidats en reprise d'études sont priés de contacter le service adéquat :

<https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/inscription/reprise-detudes>

Les modalités détaillées de recrutement de l'année à venir figurent en fin de document et sur le site de l'UFR.

Formation, volumes horaires

MASTER 1 – semestre 1

Types d'UE	ECT S	Contenu des enseignements	Par quinzaine	Remarques
UE 1 - Enseignements fondamentaux	9	- <i>Séminaire du directeur de recherche</i> = 3 ECTS - 2 <i>Cours de recherche musicologique</i> : <i>Cours fléchés et cours au choix dans la liste des cours de recherche musicologique M1-M2 (*)</i> = 6 ECTS	2h/qz 2x2h/qz	Un séminaire + deux cours de recherche par semestre [(*)4 cours fléchés (Chanter en français – Chanter dans les langues étrangères-Musique et texte – Atelier reconstitution polyphonique) à valider sur deux ans. En cas d'entrée directe en M2, à valider l'année de M2.]
UE2 Techniques de direction	8	- <i>Techniques de direction de chœur</i> = 4 ECTS - <i>Pratique de la direction</i> = 4 ECTS	3h hebdo	
UE 3 – Terrain/Formation	3	Cours d'option ou cours de pratique complémentaire ou observation ou master-class, ou autre activité annexe en accord avec les responsables de ce Master	—	Temps équivalent à ca 30 h TD
UE 4 – Mémoire	10	- <i>Dossier de recherche</i> = 5 ECTS - <i>Anglais musicologique</i> = 3 ECTS - <i>Méthodologie de la recherche</i> = 2 ECTS	— 2h/qz 2h/qz	Le dossier est validé en fin d'année par une soutenance devant un jury ; les ECTS sont répartis sur les 2 semestres
Total semestre	30			

MASTER 1 – semestre 2

Types d'UE	ECTS	Contenu des enseignements	Par quinzaine	Remarques
UE 1 - Enseignements fondamentaux	9	- Séminaire du directeur de recherche = 3 ECTS - 2 Cours de recherche musicologique : Cours fléchés et cours à choisir dans la liste des cours de recherche musicologique M1-M2(*) = 6 ECTS	2h/qz 2x2h/qz	Un séminaire + deux cours de recherche par semestre (*) Voir observations Master 1 sem. 1 pour le choix des cours.
UE2 Techniques de direction	8	- Techniques de direction de chœur = 4 ECTS - Pratique de la direction = 4 ECTS	3h hebdo	
UE 3 – Enseignements optionnels	3	Cours d'option ou cours de pratique complémentaire ou observation ou master-class, ou activité annexe en accord avec les responsables de ce Master	—	Temps équivalent à ca 30 h TD
UE 4 – Mémoire	10	- Dossier de recherche = 8 ECTS - Anglais musicologique = 2 ECTS	—	Le dossier est validé en fin d'année par une soutenance devant un jury ; les ECTS sont répartis sur les 2 semestres
Total semestre	30			

MASTER 2 – semestre 3

Types d'UE	ECTS	Contenu des enseignements	Par quinzaine	Remarques
UE 1 - Enseignements fondamentaux	9	- Séminaire du directeur de recherche = 3 ECTS - Cours de recherche musicologique : Cours fléchés et cours à choisir dans la liste des cours de recherche musicologique M1-M2(*)	2h/qz 2*2h/qz	Un séminaire et deux cours de recherche par semestre (*) Voir observations Master 1 semestre 1 pour le choix des cours
UE2 Techniques de direction	8	- Techniques de direction de chœur = 4 ECTS - Pratique de la direction = 4 ECTS	2h 2h/qz	
UE 3 – Enseignements optionnels	3	Cours d'option ou cours de pratique complémentaire ou observation ou master-class, ou activité annexe en accord avec les responsables de ce Master	—	Temps équivalent à ca 30 h TD
UE 4 – Mémoire	10	Mémoire de recherche = 8 ECTS - Anglais musicologique = 2 ECTS	—	Le mémoire est validé en fin d'année par une soutenance devant un jury ; les ECTS sont répartis sur les 2 semestres
Total semestre	30			

MASTER 2 – semestre 4

Types d'UE	ECTS	Contenu des enseignements	Par quinzaine	Remarques
UE 1 - Enseignements fondamentaux	9	- Séminaire du directeur de recherche = 3 ECTS - Cours de recherche musicologique : Cours fléchés et cours à choisir dans la liste des cours de recherche musicologique M1-M2(*)	2h/qz 2*2h/qz	Un séminaire et deux cours de recherche par semestre (*) Voir observations Master 1 semestre 1 pour le choix des cours
UE2 Techniques de direction	8	- Techniques de direction de chœur = 4 ECTS - Pratique de la direction = 4 ECTS	2h 2h/qz	
UE 3 – Enseignements optionnels	3	Cours d'option ou cours de pratique complémentaire ou observation ou master-class, ou activité annexe en accord avec les responsables de ce Master	—	Temps équivalent à ca 30 h TD
UE 4 – Mémoire	10	Mémoire de recherche = 8 ECTS - Anglais musicologique = 2 ECTS	—	Le mémoire est validé en fin d'année par une soutenance devant un jury ; les ECTS sont répartis sur les 2 semestres
Total semestre	30			

L'emploi du temps spécifique est accessible via l'ENT.

Partenariats :

Conservatoire à Rayonnement Régional de Boulogne-Billancourt, Rue de la Bellefeuille, 92000 Boulogne

Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles, 24, rue de la Chancellerie, 78000 Versailles

Modalités de recrutement :

Préinscription sur dossier (e-candidat) du 1^{er} avril au 16 mai 2022 (pour la première session) ou du 4 juillet au 17 juillet 2022 (pour la deuxième session)

En deux temps :

- Préinscription sur la plateforme de préinscription e-candidat (sur le site de Sorbonne Université)
<https://candidatures-2022.sorbonne-universite.fr>
- Test d'entrée (voir page suivante) si le dossier est accepté

Composition du dossier :

- Curriculum vitae
- Copie des diplômes nationaux et internationaux, musicaux
- Lettre de motivation en français
- Présentation écrite et dactylographiée du projet de recherche (environ 3-4 pages avec bibliographie)

À l'issue de la pré-sélection, les candidats retenus seront renseignés et guidés dans les démarches administratives à effectuer.

- Dans le cas d'une reprise d'étude (= deux années sans aucune inscription universitaire), vous dépendrez automatiquement de la formation continue

<https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/inscription/inscription-en-l1/reprise-detudes>

- Les candidats français non-titulaires d'une licence soumettront un dossier de validation d'acquis
- Les candidats étrangers ressortissant de l'union européenne ou non ressortissants devront accomplir les procédures de validation exigées en vue de leur inscription à l'université. Il s'agit d'une préinscription obligatoire qui sera validée sous condition de la réussite au concours. Les dates limites varient si vous êtes ressortissant.e de l'union européenne ou non, si vous vivez actuellement en France ou à l'étranger.

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentification/login.html>

- Il est impératif en outre de présenter un diplôme attestant du niveau de langue française. En l'absence d'un tel diplôme, l'étudiant pourra s'inscrire à l'un des tests organisés par Sorbonne Université.

Épreuves d'admission : **deuxième quinzaine de mai, Centre Clignancourt**

La date et l'horaire de convocation (ainsi que le lien) seront communiqués une fois la démarche e-candidat effectuée. Il y aura deux épreuves distinctes (dont le contenu pourra être affiné et transmis lors de la convocation) avec mise en loge préalable :

- Chant *a cappella*, mélodique (déchiffrage vocal avec paroles) et harmonique d'un extrait d'une partition polyphonique à voix mixtes, puis direction.
- Réduction au piano d'extraits de la partition.
- Entretien avec le candidat portant sur la motivation, son parcours musical et son projet de recherche.